Concours 2023-2024

BOURSES DES AMIS D'HONNEUR DE LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

Deux bourses de 3 000 $ - Tous les programmes d'études

Les bourses visent à souligner la contribution des étudiants de tous les cycles en aménagement au milieu facultaire, universitaire ou communautaire. Elles reconnaissent leur implication.

Critères d'admissibilité

Être inscrit à temps plein dans un des programmes de la Faculté de l'aménagement (automne 2023 et hiver 2024).

Critères d'attribution

- Performance académique
- Intégration au milieu universitaire
- Implication parascolaire

Dossier de candidature

- Lettre de présentation (2 à 3 pages) expliquant clairement votre contribution aux milieux facultaire, universitaire ou communautaire;
- Lettre d'appui pertinente (maximum de 2 pages);
- Relevé de notes (non officiel).

Comité d'attribution

- Un représentant du cabinet de campagne de la Faculté;
- Un représentant d'une des écoles de la Faculté;
- Deux membres du Comité d'attribution et de financement de la Faculté (Comité facultaire des fonds philanthropiques 2023).

Date limite

- **Le 15 février 2024**
- Vous devez transmettre votre dossier à : **direction-amenagement@umontreal.ca**
- **Un seul dossier** en **format PDF (NOM DE LA BOURSE_2023-2024_NOM_PRENOM)** en **respectant l'ordre indiqué** dans la section **« Dossier de candidature »**.
- Pour toute question, veuillez écrire à l'adresse suivante : (etudiants-ame-csup@umontreal.ca).